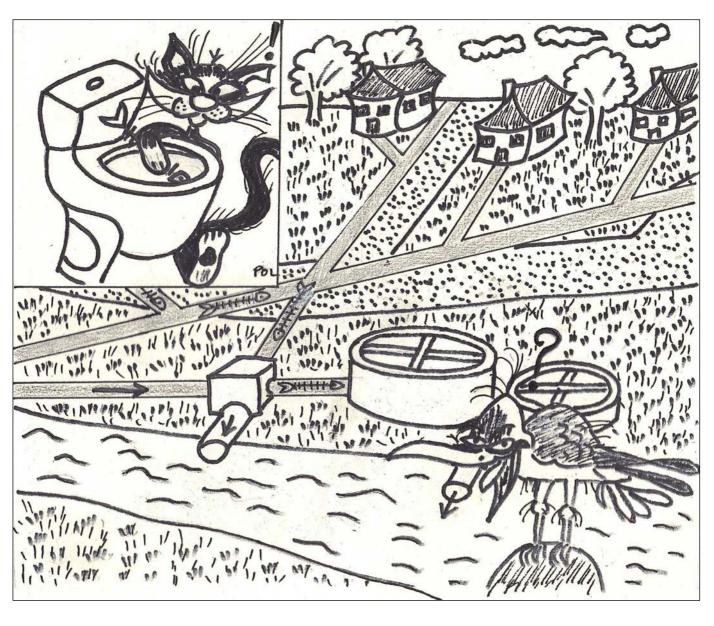
# An Nor Digor



Revue Communale de Guimaëc

Nº46 - Décembre 2012

# Sommaire

LA COMMUNE		
L'édito		3
Les brèves	aima.	3
Le mot du Ma		3
Travaux et c	nantiers	C
Etat civil	1	9
	de construire	9
La photo a		10
	EAUX USÉES	1.1
	issement collectif	11
	nissement non collectif	14
	inissement par les plantes	15
	RONNEMENT	1.0
	age des jeunes naturalistes	18
	sacs jaunes	19
	s ateliers "faire soi-même au naturel"	19
	SSOCIATIONS	
	a Préservatrice	20
	Club de rencontres et loisirs	21
	L'Amicale Laïque	22
	Son ar Mein	23
	Le Foyer Rural	24
	Le Club de RANDO de Guimaëc	24
	HISTOIRE	
	"Sur un ton triste"	25
	LA LANGUE BRETONNE	
	Brezhoneg	29
	JOUONS UN PEU	
	L'objet mystérieux	31
	Rigolothérapie	31
Directeur de publication :	Le sudoku	31
Georges Lostanlen - Maire	Les mots croisés n°46	32
<b>Rédacteur en chef :</b> Dominique Bourgès	La solution des jeux n°45	32

Dominique Bourgès

**Mise en page :** Agence Web - Guimaëc

Impression : Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

Couverture : Dessin original de Danièle PAUL

### - L'édito -

Suite logique de notre bulletin précédent consacré à l'eau, celle qui arrive au robinet, ce numéro vous présente un dossier consacré à l'assainissement, lorsque l'eau usée quitte notre maison.

Un autre grand dossier est sur le point de se refermer, l'un des plus importants de ce mandat, celui du P.L.U., fruit de longs mois de travail. Un grand chantier va démarrer au bourg, un autre va se poursuivre à Christ. Une nouvelle association est créée, une autre cherche des repreneurs ... Ainsi va la vie de notre commune. Notre feuilleton, dont nous connaissons la triste fin, va s'achever. Espérant que vous trouvez de l'intérêt à la lecture de notre revue communale (n'hésitez pas à donner votre avis ou à émettre des suggestions) nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2013.

DOMINIQUE BOURGÈS

## - Les brèves -

#### Du nouveau à Proxi



Arnaud Citharel était arrivé en octobre 2009, trois ans plus tard, nous lui avons dit au revoir à la Mairie, le remerciant d'avoir su dynamiser notre supérette. Il est remplacé par Nathalie et Christophe Le Gloahec: ils nous viennent, avec leurs trois enfants, de la presqu'île de Rhuys (56) où ils étaient boulangers. Brigitte et Nathalie restent fidèles à leurs postes et un boucher, Anthony, est venu renforcer l'équipe.

PROXI offre les mêmes services qu'auparavant, les plats traiteurs sont « faits maison », les producteurs locaux amènent toujours leurs légumes... Un nouveau service, cependant, le « Point vert bancaire » qui permet de retirer de l'argent.



Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie et Christophe et de beaux succès dans leur commerce.

#### DÉPART D'ALYSSA

Le 24 octobre dernier, une amicale réunion a rassemblé élus et employés de la commune pour remercier Alyssa DAVY qui vient de passer trois ans et demi au service de l'école et de la garderie, remplaçant Karen Le Bris qui était en congé parental. Il faut croire que ce travail auprès des enfants a plu à Alyssa puisqu'elle va entamer une formation pour devenir auxiliaire-puéricultrice. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets.

# « HARMONY TOILETTAGE » - TOILETTAGE CANIN À DOMICILE



Après 9 mois de formation qui lui ont permis d'obtenir son certificat professionnel, Brigitte Landeau s'installe à son compte sur Guimaëc et ses environs. Elle vous propose, pour le bien-être et la beauté de votre toutou, des soins appropriés à chaque race : petits, moyens et grands chiens. **Contact : 06 75 80 59 82** 

#### Une nouvelle association voit le jour

Vous connaissez toutes et tous maintenant le Petit Festival qui, chaque année, fait se rencontrer des musiciens venus des quatre coins du monde : France, Japon, Bretagne, Italie, Espagne, Tchéquie et même du Poitou. Ils sont tous passionnés par les musiques anciennes, ou plutôt par une certaine manière de faire de la musique : exhumer des œuvres inédites ou rarement données en concert, sur instruments anciens, et échanger en permanence avec des luthiers, musicologues et autres explorateurs sonores. Mais ils s'intéressent aussi aux musiques traditionnelles, au jazz ou à des choses très personnelles qu'il serait difficile de ranger sous des étiquettes.

C'est pourtant une nouvelle étiquette que les protagonistes du Petit Festival ont décidé de créer pour prolonger cette aventure : une maison d'éditions phonographiques et littéraires qui tracera son sillon chantant dans les paysages du Trégor, Son an Ero (le chant du sillon). Phonogrammes, films, essais et

photographies se mêlent sur des supports variés, reflet d'une ligne éditoriale ouverte aux expérimentations visuelles et sonores.

Paru en 2012 : Intégrale des sonates pour violon et clavecin de J.S. Bach, vol.1 & 2 : Louis Creac'h, violon & Jean-Luc Ho, clavecin.

A paraître en 2013 : Les chants du livre bleu, Marthe Vassallo chante Maurice Duhamel, Livredisque en coédition avec SkolVreizh

Aler m'en veus, apologie du voyage du 11<sup>è</sup> au 20<sup>è</sup> siècle : Ensemble Oxyton

Sonates pour violon & basse de J.S. Bach : Louis Creac'h, violon, KeikoGomi, violoncelle & Jean-Luc Ho

Son an ero : Association loi de 1901 – Direction artistique : Emmanuelle Huteau, Alban Moraud & Camille Rancière

#### Noces p'or

C'était le 21 juillet 1962 : Gisèle DAVID et Michel LOUEDEC se sont dit « oui », à Guimaëc. Cinquante ans après, le 21 juillet 2012, un samedi, comme en 1962, ils ont invité leurs parents et amis à venir fêter ce bel anniversaire : la Mairie a changé, l'officier d'Etat-Civil aussi, mais les mariés, eux, sont là, bon pied, bon œil. Après 35 ans passés à St Malo où Michel était gendarme, ils sont venus en retraite à Lanmeur. Ils sont parents de trois enfants et grands-parents de cinq petitsenfants. Que leur vie à deux se poursuive encore longtemps, c'est ce que nous leur souhaitons.



## - Le Mot du Maire -



Le numéro de juillet dernier nous transportait au cœur d'une richesse, celle de l'eau. Vous découvrirez dans celui-ci le volet de l'assainissement.

Des méandres, des virages, des embûches, il y en a, et pour autant, je trouve autour de moi des gens passionnés et motivés par la vie communale.

Après les chantiers du lancement du hameau de Pont Prenn, les travaux de voirie, de réfection et d'aménagement de rues, sans oublier la 3<sup>ème</sup> tranche de la chapelle de Christ, les prémices du projet du musée,

nous voyons arriver les travaux sur la rénovation de la salle An Nor Digor et le bâtiment du XIXème siècle attenant. Nous allons également conclure notre Plan Local d'Urbanisme. Un projet démarre que l'on se projette déjà sur un autre.

Toute l'énergie des acteurs communaux, de l'équipe municipale, des employés municipaux, des associations, des particuliers (ateliers du PLU), exprime clairement l'intérêt que l'on porte à la collectivité territoriale de base que demeure la commune. Mais on peut aller plus loin dans la réflexion, la présentation et la préhension des actions de la vie communale. Pour cela il sera nécessaire d'expliquer, de prendre un peu de temps, d'échanger.

Ces projets qui sont en devenir vont, j'en suis persuadé, contribuer au dynamisme de notre commune, à son évolution démographique, au maintien et au développement économique.

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai qu'il fait bon vivre sur notre commune. D'autres actions viendront au fil de l'eau améliorer encore et toujours le bien- être et le mieux vivre ensemble.

Je suis heureux avec toute l'équipe municipale et les employés municipaux, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous pour la présentation des vœux à la salle An Nor Digor en début d'année 2013.

#### Bloavezh mat

**Georges LOSTANLEN** 



## - Travaux, chantiers et projets -

#### FONTAINE DE LIRZIRFIN



Le groupe « Patrimoine » du Foyer rural a commencé, il y a plus d'un an, à dégager, à nettoyer la fontaine de Lizirfin. La fontaine, d'un grand intérêt architectural, a laissé voir des signes de faiblesse nécessitant l'intervention d'un spécialiste en maçonnerie. Dans le même temps les membres de la section « Patrimoine » de l'ULAMIR nous faisaient savoir que, grâce aux bénéfices réalisés par la vente de leur livre « Mémoire des hommes », ils nous faisaient don, comme à d'autres communes du canton, d'une somme de 900 €, à la condition que cette somme serve à financer une restauration de petit patrimoine: le choix fut vite fait, c'est la fontaine qui en bénéficierait. Un dossier bien ficelé remis au concours « Les trophées de la vie locale » du Crédit agricole a permis par ailleurs au Foyer Rural d'obtenir un prix de 150 €. Le devis de Stéphane Bouget, spécialiste en maçonnerie traditionnelle, s'élevant à 1761 €, le Conseil municipal a accepté ces dons et a voté le reste du financement.

#### LA CHAPELLE DE CHRIST

L'association des Amis de la chapelle de Christ a fait un don de 17 000 € à la commune pour continuer la restauration de la chapelle : ce véritable trésor est le fruit des repas organisés au fil des années par l'association, repas qui ont rassemblé à chaque fois plusieurs centaines de personnes, toutes

motivées par l'envie de voir la chapelle retrouver sa splendeur d'antan. Que tous, bénévoles et participants, soient ici chaleureusement remerciés : c'est cet enthousiasme qui, à chaque fois que nous avons fait des concours ou sollicité des mécènes pour obtenir des subsides, a séduit les jurys. Cette somme à laquelle viennent s'ajouter les 6000 € donnés par les Vieilles Maisons Françaises (voir N°45) va nous permettre la mise en place de vitraux.

Nous nous faisons ici l'écho des dirigeants de l'association qui attendent désespérément de pouvoir passer le flambeau : il ne s'agira plus d'organiser ce grand chantier qu'était le repas annuel, mais de continuer à fédérer la population autour de projets d'animation : la chapelle est reconstruite, elle appartient à la communauté guimaëcoise. A nous, à vous de la faire vivre...

#### VOIRIE

Après les grands travaux sur la route de Penn ar Guêr et sur celle de Beg ar Fri, les routes du Guelliec et de Keranrun ont reçu un «coup de neuf» avec l'application d'un enrobé. Le curage des fossés sera effectué en début d'année 2013.

#### MUSÉE

En octobre dernier Sarah Le Berre (voir n°45) a présenté aux élus et aux membres de l'association son rapport scientifique et culturel concernant le projet de rénovation du musée. Il est difficile de résumer ici un rapport de 45 pages, voici quelques idées force : le site doit être gardé, mais le bâtiment est à revoir ; la collection présentera du petit outillage (en complémentarité avec le musée de Plouigneau qui montre du gros matériel), antérieur aux années 50 ; il faudra créer des réserves, organiser la conservation (il y a de gros problèmes d'hygrométrie actuellement). La collection a un grand intérêt sur les plans historique, pédagogique, culturel, social, touristique. Quels sont les axes qui devraient être développés ? L'histoire rurale à

travers les objets, les anecdotes, les témoignages ; les savoir-faire par la présentation des outils et des gestes qui y sont associés ; le développement durable par l'examen des activités passées et la réflexion sur nos manières d'agir aujourd'hui, la promotion de la langue bretonne et la transmission d'expressions de l'identité trégorroise. Une proposition de muséographie : trois parties dans le musée, la vie domestique, les activités agricoles, l'artisanat rural, tout cela sous la forme d'un parcours dans le bâtiment. L'importance du rôle des bénévoles a été souligné, tant pour l'animation que pour la transmission des savoirs et savoir-faire.

Le 18 octobre, nouvelle rencontre avec nos partenaires du Conseil Général et de Morlaix Communauté. Un diagnostic de la structure, fait par un cabinet spécialisé, a abouti à la conclusion que la structure présentait de sérieuses faiblesses. Le coût de réparation étant quasiment aussi élevé qu'une reconstruction, nous nous dirigeons plutôt vers la destruction du hangar actuel et la reconstruction d'un bâtiment du même type, aux normes de sécurité (n'oublions pas que ce bâtiment accueille du public). Ce bâtiment formant une sorte de coque, on trouverait, à l'intérieur, différents espaces délimitant les parties du musée mentionnées plus haut. Les matériaux utilisés seront simples, dans l'esprit du bâti traditionnel. Voici quelques idées qui ont été évoquées, reste maintenant à poursuivre les études : ce sera le travail d'un architecte muséographe et scénographe. Lorsque l'architecte nous aura présenté le projet, nous saurons dans quoi et jusqu'où nous nous engageons. Si nous sommes certains du soutien financier de Morlaix Communauté et du Conseil Général, il nous reste à trouver des sources de financement complémentaires.

#### GUIMAËC ÉLABORE SON PLAN D'URBANISME

Par délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2009, la collectivité a engagé une procédure de révision de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et ce afin de favoriser le renouvellement urbain, préserver la qualité architecturale et l'environnement, tout en prenant en compte les différentes règlementations (Loi de solidarité et de Renouvellement Urbains, Lois Grenelle,...) et les documents supra communaux (SCoT de Morlaix Communauté, Programme Local de l'Habitat, ...) mis en œuvre depuis 1993, date du caractère exécutoire du P.O.S.

A cet effet, une commission chargée de la transformation du P.O.S en P.L.U a été mise en place.

#### Les études

L'étude d'urbanisme a été engagée en janvier 2010. Depuis, 14 réunions avec la commission ont été réalisées. Elles ont permis de mettre en place les diverses pièces du P.L.U: rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement, documents graphiques et annexes. Les pièces sont disponibles en mairie.

Durant cette phase d'étude, divers partenaires ont été associés : la population, les services de l'Etat, les chambres consulaires, les associations agréées pour l'environnement et au cours de réunions spécifiques, réunions publiques et de permanences.

Diverses études ont été réalisées : étude zones humides, étude environnementale pour aboutir au projet de Plan Local d'Urbanisme.

La phase d'étude s'est achevée le 28 novembre 2012 avec le bilan de la concertation et l'arrêt du P.L.U en conseil municipal. S'ensuit la phase administrative qui permet de disposer des avis des services, de la mise en œuvre d'une enquête publique. Phase qui se conclut avec la validation du projet par le Conseil municipal (date fixée en septembre 2013).

THIERRY FOURNIER, DU CABINET LÉOPOLD

#### LA SALLE AN NOR DIGOR

Nous vous avions rapidement présenté, dans le n° 45, le projet de rénovation de la salle An NorDigor et du bâtiment ancien (XIXème) qui abrite actuellement la cuisine. L'architecte Jean-Emmanuel Jaquard, de Locquirec, nous a remis en septembre dernier son Avant-Projet Définitif. Le permis va être déposé. Les travaux devraient commencer en mars 2013 : le chantier démarrera par la salle An Nor Digor. Voici une présentation succincte du projet, les plans seront prochainement affichés sur les portes de la salle.

#### La commune poursuit un double objectif.

D'une part doter la salle polyvalente d'éléments de confort qui lui font défaut et remédier à des insuffisances au niveau des normes :

- remplacement du sol en carrelage par un plancher en bois sur lambourdes, plus agréable et apprécié des amateurs de danses traditionnelles
  - installation d'un office et d'une buvette
- aménagement de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite
- remplacement du système de chauffage actuel par un procédé plus efficace
- installation d'un système de ventilation adapté aux usages de la salle
- mise aux normes de certains éléments sousdimensionnés de la charpente
  - renforcement de la façade nord
- remplacement des huisseries extérieures, sources d'infiltrations et de déperditions de chaleur

D'autre part, préserver et mettre en valeur le bâtiment  $XIX^{\text{\'eme}}$  qui est un élément intéressant, du

point de vue architectural, du patrimoine bâti, en plein centre-bourg et le faire vivre.

- en le libérant des appentis qui l'enserrent, en lui donnant une silhouette plus discrète vis-à-vis des constructions voisines
- en l'ouvrant sur l'espace public, au rez-dechaussée, (locaux associatifs), création d'un escalier extérieur pour desservir l'étage
- en créant deux logements sociaux de 40m2 chacun, à l'étage et dans les combles

Les matériaux mis en œuvre seront, le plus possible, locaux et naturels, selon des procédés écoresponsables et au faible impact énergétique (entretien, durée de vie et recyclage). Les solutions techniques retenues

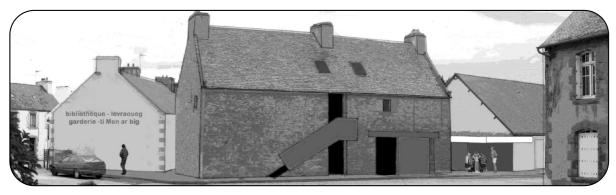
#### Pour la salle polyvalente :

- production et diffusion de chaleur par plafond rayonnant électrique pour une réactivité rapide et un confort optimum
- récupération des eaux pluviales pour les sanitaires
- VMC asservie au CO2 pour adapter le renouvellement d'air en permanence au nombre d'occupants de la salle

#### Pour le bâtiment XIXème:

- diffusion de la chaleur par radiateurs électriques à bain d'huile
- production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires
  - VMC simple flux avec réseau encastré
  - VMC double flux en option

Dominique Bourgès (grâce aux éléments fournis par J.E.Jaquard)



### - Etat Civil -

#### **NAISSANCES**

- Le 20/02/2012: Arthur, Geoffrey, Jacques Tynevez, chez Jérémy Tynevez et Alexia Vandenbroucke, Kermelyen
- Le 14/08/2012: Clémentine Lambel chez Jean-Marie Lambel et Laëtitia Kerdiles, Kermelven
- Le 17/10/2012 : Marion Cavan chez Mickaél Cavan et Solène Savina , Kerilly

#### **MARIAGES**

- Le 18/02/2012: Lionel, Henri, Thierry, François Duhaze et Brunhilde, Anne, Michèle Patte Hent Beg an fry
- Le 23/06/2012 : Germain, Louis Paul et Janick, Guylène, Yvette, Frédérique Lecoq Rue Maréchal Foch à Lorient
- Le 04/08/2012: Cédric Scouarnec et Kathy, Rose, Marcelle Clabault Rue de la bonne rencontre à Franconville
- Le 11/08/2012 : Morgan, Francis, Alexis Cabon et Sophie Delivre Runtannic

- Le 08/09/2012 Mickaël, Daniel, Henri, Philippe LE Breton et Morgane, Aima, Hélène Cabon - Rue Papu à Rennes

#### DÉCÈS

- Le 08/06/2012 Maurice Efflam 13, Hent Lokireg
- Le 18/06/2012 Monique, Marcelle, Françoise Losquin épouse de Jean Querrec - Porte Place
- Le 17/07/2012 François Perrot Kergadiou
- Le 26/07/2012 Francis Troadec I, Hent Mez Gouez
- Le 21/08/2012 Marie ROLLAND Crec 'h Meur
- Le 20/10/2012 Jean Quirec Marie Xavier DE BIRE Kergadiou
- Le 14/11/2012 Yvonne SPAGNOL, veuve de Albert BOUGET, Maison de retraite de Lanmeur

## Les permis de construire -

Numéro de permis	Nom du propriétaire	DESTINATION		
PC 029 073 12 00003	M. Le Coat Jean-Luc	Extension		
PC 029 073 12 00006	M. Capdevielle	Maison d'habitation		
PC 029 073 12 00007	Mme Germain Aurélie	Maison d'habitation		

## - La photo ancienne -



CLASSE DE MME L'HERMITTE - ANNÉE 1971 / 1972

#### **RANG DU BAS**:

Thierry Merrand - Patricia Marc - Catherine Piolot - André Bourven - Pascal Cabioch - Sylvie Cabioch - Cathy Cudennec - Marie-Catherine Saillour

#### **2**ÈME RANG DU MILIEU:

Philippe Jaouen - Patricia Cojean - Pascal Cojean - Yannick Eléouet - Fabienne Doher - Anne Maltret - Nelly Le Goff - Marie-Laure Saillour

#### **RANG DU HAUT:**

Nicole Marzin - Stéphane Bourven - **1** - **2** - Marie-Annick Hamon - Thierry Raoul - Claude Troadec - Patrick Clech

Rectificatif: Dans le numéro 45, il fallait lire Sylviane Roux et non Le Roux Appel: Si vous avez des photos (et les noms!), nous sommes intéressés.

Que devient tout ce que nous rejetons dans nos canalisations? Trois solutions, deux « classiques », ce que nous appelons le « Tout à l'égout » ou assainissement collectif, dans les agglomérations, et l'assainissement individuel lorsque nous nous trouvons dans une zone non desservie par le premier système, et une troisième solution, moins connue, la phyto-épuration. Pour la première, nous sommes allés, Catherine Baron et moi, avec nos jeunes reporters Pierre et Nelson, visiter la station d'épuration de Kerocun, en Lanmeur. Pour la seconde, Cédric Gall, technicien du SPANC, nous a envoyé une présentation. Quant à la phyto-épuration, elle nous est présentée par Clarisse JAGLIN qui a rencontré Sébastien SILLAU, artisan spécialiste du procédé; pour compléter cet exposé, Valérie et Stéphane, de Komanan ar Groaz, vous proposent de venir visiter leur propre installation.

## - L'assainissement collectif -

La commune de Guimaëc est raccordée à la station d'épuration de Lanmeur. Le service «Assainissement collectif» est exploité en affermage par Veolia Eau en vertu d'un contrat conclu pour 12 ans qui a démarré le 1er janvier 2006, c'est pourquoi nous avons été accueillis et guidés par Lionel Sohier, responsable Veolia Eau à Morlaix. La station d'épuration actuelle a été mise en service le 24 octobre 2007, remplaçant la précédente station, au même endroit, en reprenant certains équipements, cette dernière n'était plus suffisante pour répondre aux besoins, la population raccordée a doublé, elle a donc été agrandie et rénovée. La station dessert les communes de Lanmeur et Guimaëc et reçoit également les boues d'épuration de celle de Locquirec. Pour Guimaëc, le nombre d'abonnés est passé de 193 en 2001 à 266 en 2011. Le réseau mesure 8092 m + 1586 m de conduite de refoulement.

Le principe de fonctionnement est le suivant : la station reçoit les eaux usées rejetées par les maisons dans le réseau d'assainissement. Trois tuyaux



amènent les eaux usées à la station, deux, d'un côté, viennent de Lanmeur, un autre, par-dessous la route, amène les eaux d'une autre partie de Lanmeur et de Guimaëc. L'eau qui arrive est très sale, pleine de bactéries, elle va ensuite se déplacer dans la station jusqu'à l'obtention d'une eau claire qui sera rejetée dans la rivière, avec beaucoup moins de bactéries car le milieu naturel où vivent les poissons, où boivent les oiseaux par exemple, ne supporterait pas une eau trop chargée en bactéries.

Première étape : l'eau chargée de matières diverses arrive dans un dégrilleur : des brosses vont permettre la séparation de l'eau et de ces matières, l'eau est tamisée, elle passe dans les mailles d'une tôle perforée et les matières qui dépassent 3 mm vont dans la vis qui les amène, après avoir été compactées, dans une grande poubelle : c'est là que tombent les branches, les chiffons, les petits cailloux qui seraient susceptibles de gêner le traitement et d'endommager le matériel, moteurs, hélices etc... Ces déchets sont ramassés par des camions pour rejoindre les ordures ménagères et donc incinérés.

Dans le cadre du contrôle de fonctionnement, un appareil prélève de l'eau qui arrive à la station, en permanence, selon un planning défini, cela permet de connaître la charge de pollution qui arrive à la station. A la sortie, se trouve un équipement similaire qui analyse l'eau traitée, ce qui permet d'évaluer, par comparaison, le taux d'abattement sur la pollution de la station. Cela permet aussi de savoir, en cas de pollution de la rivière, si c'est la station qui n'a pas bien fait son travail ou si la source de la pollution vient



d'ailleurs, en amont ou en aval : la gendarmerie a ainsi des éléments objectifs pour mener son enquête. Quelles peuvent-être les sources de pollution puisque l'on a un circuit fermé ? Il peut s'agir d'un déversement d'hydrocarbures par exemple : quelqu'un fait sa vidange et vide son huile usée dans le réseau. Mais les analyses se font en laboratoire, il n'y a pas d'alarme sur la qualité de l'eau, seulement sur les dysfonctionnements de la station.

Puis nous trouvons un débitmètre qui permet de connaître la quantité d'eau qui arrive à la station : au moment de la visite, entre 11 heures et midi, il y avait un débit de 24 m3/h, le chiffre varie tout au long de la journée : le matin, à l'heure des douches, on peut monter à 50 m3/h, puis cela baisse pour remonter à l'heure des repas, la nuit, le débit est très bas.

Nous nous dirigeons ensuite vers un grand bassin qui recueille les eaux usées, le bassin d'aération : des bactéries vont « manger » la pollution. Pour que ces bactéries puissent vivre, il faut leur donner de l'oxygène qui arrive grâce à des hélices, mues par des moteurs, : elles envoient de l'air dans l'eau usée enrichie de bactéries. Pour introduire ces bactéries, il y a deux solutions : ici, au moment de l'agrandissement, on a récupéré de l'ensemencement de l'ancienne station. Lorsqu'il s'agit d'un équipement neuf, il faut faire venir de l'ensemencement d'une autre station. La pollution organique azotée et phosphorée est consommée par les bactéries présentes dans la boue activée, ce sont des bactéries aérobies (qui ont besoin d'air). Pendant l'arrêt des turbines, les bactéries consomment l'oxygène des nitrates pour les transformer en azote gazeux, en temps normal, il y a zéro nitrate. Ces turbines fonctionnent par phases, un appareil mesure le taux d'oxygène, des calculs déterminent le taux d'oxygène nécessaire, cela ne sert à rien de les faire fonctionner en permanence et générer des consommations électriques excessives. Les hélices permettent aussi le mouvement de la masse liquide et évite un dépôt au fond de l'ouvrage. Le bassin fait huit mètres de profondeur. Le seul produit chimique qui est ajouté est du chlorure ferrique pour la déphosphatation. Un poste de relèvement récupère les boues au fond du bassin d'aération, ces boues vont être renvoyées dans le circuit.

Nous découvrons ensuite le clarificateur (de huit à dix mètres de profondeur) : il a pour rôle de séparer l'eau purifiée des boues biologiques. Le terrain est en pente, le passage de l'eau d'un ouvrage à l'autre se fait par gravitation. L'eau arrive au fond du bassin, elle se calme, les dernières boues tombent au fond du bassin et l'on récupère, en surface, de l'eau claire. L'eau passe dans un petit bassin rectangulaire, le débit est beaucoup plus régulier. Quelques petites matières qui flottent sont récupérées et ramenées dans le bassin pour être traitées, grâce à une pompe car le bassin est plus haut. Les boues récupérées par recyclage au fond du clarificateur sont principalement ramenées dans le bassin d'aération pour l'ensemencement en bactéries. L'excès de boues est envoyé vers la filière de traitement des boues.

L'eau passe ensuite dans un dernier





ouvrage de traitement. En effet, la station a une autorisation de rejet dans le milieu naturel, validée par la Préfecture, qui indique, tant au niveau quantité que qualité, ce que la station a le droit de rejeter, il y a donc des valeurs à respecter pour les bactéries, et pour ne pas dépasser ces valeurs, on détruit les bactéries avec des UV. C'est mieux qu'avec de l'eau de Javel qui serait nocive pour le milieu naturel; avec les UV, il n'y a aucune émission, aucune utilisation de produits chimiques. On trouve ensuite le préleveur automatique mentionné plus haut, l'eau est beaucoup plus claire que dans le préleveur de l'entrée de la station. Un passage dans le débitmètre et l'eau va rejoindre la rivière dans une canalisation, un exutoire qui permet un mélange entre l'eau de la rivière et l'eau rejetée par la station.

Des instruments de contrôle permettent de mesurer les performances de la station. La capacité hydraulique de la station est de 1600 m3/jour. En 2011, on était à 500 m3 /jour, donc bien en-deçà de la capacité de la station. Sa capacité épuratoire est de 270 DBO5 (définie par l'arrêté préfectoral), en 2011 sa charge en pollution entrante était de 115 DBO5. Il serait trop compliqué de présenter ici les différents paramètres qui sont analysés. Ce qu'il faut retenir, c'est que la station respecte les valeurs acceptées par l'arrêté préfectoral.

La station est entièrement automatisée, un ordinateur envoie les infos en permanence et les agents de Veolia les reçoivent sur leur téléphone, ce qui n'empêche pas le passage quotidien d'un technicien sur le site.

#### Oue deviennent les boues ?

La station crée des déchets. On envoie les boues liquides qui viennent du grand bassin dans une centrifugeuse qui extrait l'eau et en ressortent des boues compactées qui tombent dans une benne. Pour faciliter le processus de séparation de l'eau et de la boue, pour augmenter la taille des particules de boue, on ajoute des polymères qui vont les faire gonfler. A l'entrée, les boues sont à 98% d'eau et 2% de matières, à la sortie elles peuvent être à 17% d'eau seulement. Elles partent ensuite en épandage : un arrêté préfectoral réglemente ces épandages, avec tout un suivi agronomique; des analyses sont effectuées et s'il y avait un problème de qualité sur ces boues, elles seraient alors incinérées. La station reçoit aussi les boues de Locquirec qui sont stockées et traitées séparément. Notre visite de la station s'achève ici. Merci à Lionel SOHIER, pour nous avoir fait découvrir la station de Kerocun, en Lanmeur.

## Quelles recommandations faire aux usagers de l'assainissement collectif?

Ne pas rejeter n'importe quoi, l'expression « tout à l'égout » serait à bannir :

- les épluchures vont sur le compost, pas dans l'évier
- ne pas mettre dans les toilettes du papier type « sopalin », ni des lingettes
- ne pas jeter de produits chimiques, et a fortiori toxiques, dans le réseau, les porter chez des professionnels qui sont chargés de leur destruction
- les médicaments doivent être ramenés à la pharmacie
- réduire la mousse en réduisant les doses de détergents, choisir plutôt des produits sans phosphates, biodégradables
- ne pas laver sa voiture en pleine nature, mais dans un lieu récupérant les eaux usagées...

En faisant ces gestes simples on peut contribuer à préserver l'environnement.

DOMINIQUE BOURGÈS

## - L'assainissement non collectif -

Les eaux utilisées quotidiennement pour la douche, la lessive, la vaisselle, les WC, etc... sont des eaux « usées », polluées, et doivent être assainies avant de retourner à la nature. Leur traitement, c'est l'assainissement.

Dans les zones d'habitat dense, ces eaux « usées » sont récupérées par un réseau d'égouts qui les envoie dans une station d'épuration ou une zone de lagunage. Lorsqu'une habitation n'est pas raccordée à ce réseau d'assainissement collectif, elle doit être équipée de son propre système d'assainissement individuel pour traiter ses eaux usées avant rejet dans la nature.

## L'assainissement individuel, un système à trois temps :

#### La collecte:

Toutes les eaux usées de l'habitation (WC, cuisine, salle de bains, machines à laver) sont collectées.

#### Le prétraitement :

Les particules solides et les graisses contenues dans les eaux usées collectées, sont stockées et transformées afin de ne pas perturber le traitement ultérieur : c'est le rôle du prétraitement qui est en général réalisé dans une fosse septique et un bac dégraisseur ou dans une fosse toutes eaux.

#### Le traitement et l'évacuation des eaux :

En sortie de prétraitement, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais encore fortement polluées, elle doit donc être épurée. Les techniques de traitement sont diverses : le principe est d'infiltrer les eaux dans le sol existant ou dans un massif de sable où les micro-organismes, naturellement présents, élimineront la pollution restante. Les eaux ainsi traitées se dispersent par écoulement dans le sous sol

#### Le contrôle des installations

Pour protéger la ressource en eau, les

collectivités sont tenues par la loi de mettre en place un service de contrôle des installations d'assainissement individuel : le SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif. A la demande des communes, ce service a été mis en place par Morlaix Communauté au 1er janvier 2006.

Les opérations de contrôle assurées par le SPANC sur les 28 communes portent sur :

- Le contrôle de conception et d'implantation pour les projets d'installations neuves ou à réhabiliter.
- Le contrôle de réalisation sur le terrain, au moment de la construction de l'installation neuve ou à réhabiliter
- Le contrôle périodique des installations existantes selon une périodicité de 6 ans

Mais les agents techniques du SPANC sont là aussi pour informer et conseiller les usagers, pour les aider à comprendre le fonctionnement de l'assainissement non collectif et pour leur indiquer leurs obligations réglementaires.

Le SPANC est financièrement géré comme un service public à caractère industriel et commercial.

Les prestations de contrôle assurées par le SPANC sont facturées aux usagers.

Suite au contrôle, le SPANC émet un avis :

- . satisfaisant : bon fonctionnement de l'installation.
- . satisfaisant avec réserves : installation à améliorer.
- . non satisfaisant : installation polluante.

Toutes les installations du territoire (9 500 dispositifs) ont été contrôlées une première fois et environ 17 % du parc est classé en «non satisfaisan »

Les installations d'assainissement qualifiées de « non satisfaisantes » doivent faire l'objet de travaux de mise en conformité.

La loi sur l'Eau du 30 décembre 2006 fixe un délai maximal de 4 ans pour réaliser ces travaux.

#### Des aides financières sont possibles

- Selon leurs ressources, les particuliers peuvent recevoir des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de certaines caisses de retraites pour rénover leur installation.
- Un éco-prêt à taux 0 % est également possible.
- Pour accompagner ces dispositifs, Morlaix Communauté s'est également engagée en mettant en place une aide spécifique.

#### Transaction immobilière

Le SPANC conseille aux futurs acquéreurs d'un

logement ancien de veiller à l'état de l'installation d'assainissement.

Lors de la vente d'un bien immobilier, le vendeur doit fournir à l'acquéreur un rapport de contrôle du SPANC daté de moins de 3 ans.

Les installations non conformes à la réglementation devront faire l'objet d'une réhabilitation dans un délai maximal d'un an après l'acte de vente.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre le SPANC au 02 98 15 29 80.

CÉDRIC GALL

## - L'assainissement par les plantes -

Dans le cadre du dossier sur l'eau, nous nous penchons sur des procédés d'assainissement à travers deux démarches existantes sur notre commune : l'entreprise Silliau qui installe des jardins d'assainissement et la mise en place d'un bassin d'eau chez Stéphane Callouet et Valérie Guillet.



Nous revenons à la rencontre de l'entreprise «Sébastien Silliau entreprise» que nous avons présentée brièvement dans le journal de juillet dernier pour nous intéresser plus particulièrement à

une branche en plein essor et mutation : l'installation de jardins d'assainissement sur le principe de la phyto-épuration. Il participe avec enthousiasme à la diffusion de ce procédé mis au point par un bureau d'études, "Aquatiris", avec lequel il travaille en étroite collaboration, tout particulièrement avec l'agence de Lannilis. Il est depuis 2011 installateur agréé depuis que le système a reçu l'agrément du Ministère de l'environnement.

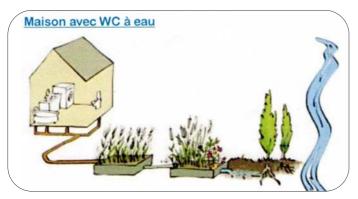
Il intervient chez les particuliers mais aussi de plus en plus chez des lotisseurs privés. Il envisage aussi de répondre aux appels d'offre publics ayant intégré un système de jardins d'assainissement à leur programme. Il a aussi des chantiers sur des exploitations agricoles, notamment des petites structures travaillant en agriculture biologique, pour le traitement des effluents agricoles. Il a trouvé avec le SPANC de la région de Morlaix un interlocuteur ouvert à ce procédé et à la phyto-épuration qui donne des résultats probants.

Tout projet d'assainissement démarre avec une étude conception validée par le SPANC, une prise en compte des contraintes du terrain, de l'existant, un

rapport technique puis la réalisation des travaux par l'installateur, stade du projet où intervient l'entreprise Silliau, avec garantie décennale et maintenance future, si souhaitée. C'est avant tout une histoire de bactéries qui assurent l'épuration en consommant les nutriments polluants. L'assainissement a pour but d'améliorer la salubrité et de protéger le milieu naturel. Il faut garder en perspective des paramètres comme la pérennité de l'installation, la provenance et la nature des matériaux, l'énergie grise consommée pour leur production et les travaux. La phyto-épuration est une technique d'épuration par cultures fixées de bactéries sur support ou massif végétalisé, peu gourmande en surface, 20 m² au total. Les jardins d'assainissement installés par l'entreprise Silliau sont une marque déposée qui désigne les filtres plantés et développés par « Aquatiris ». Dans ces filtres plantés, on essaie de reconstituer des conditions d'interface maximale pour obtenir une activité biologique maximale donc de bonnes conditions épuratoires. Les filières d'assainissement comportent toutes un prétraitement, un traitement et un exutoire. Dans un dispositif de traitement des eaux usées par filière végétalisée on a 2 surfaces (filtres) composées d'un

substrat dans lequel les végétaux sont implantés avec des massifs dits reconstitués (réalisés avec des granulats rapportés), des massifs naturels (utilisant le sol en place) ou en eau libre (masse d'eau en contact avec l'atmosphère). Les plantes n'ont pas de rôle direct dans l'épuration, ce sont les bactéries et la faune du sol qui sont les acteurs directs (expliquant le bon fonctionnement en hiver) mais elles empêchent le colmatage, protège du froid avec leurs chaumes et du dessèchement l'été grâce au feuillage. En phyto-épuration, pour le pré-traitement consistant à séparer les matières solides des matières liquides, on a un filtre planté à écoulement vertical de roseaux. Les matières sont retenues à la surface pendant que les eaux descendent verticalement au travers du filtre. Ce type de filtre effectue le prétraitement et le traitement de la pollution organique soluble avec cultures de micro-organismes fixés sur des granulats. Pas de production de boue mais de compost, la dégradation des matières organiques se déroulant en présence d'oxygène; pas d'odeur; maintenance limitée : un seul côté d'un filtre vertical cloisonné en 2 parties alimentées l'une après l'autre, demandant une manœuvre 1 fois par semaine pour changer de côté. Le traitement se poursuit dans le

# L'assainissement? Une affaire de bactéries N'oublions pas que quel que soit le type d'assainissement, ce sont toujours des bactéries qui assurent l'épuration en consommant les polluants-nutriments. On n'out pas bedates avoir! Line, pride printe pas bedates avoir! Line, pride printe pas bedates avoir l'entre pas bedates avoir



filtre à écoulement horizontal ; les eaux y circulent horizontalement par effet piston sous la surface du substrat; une dégradation lente dans ces zones, avec ou sans oxygène, achève le traitement des matières organiques en solution qui se vide par trop-plein. Cette partie du filtre planté est toujours remplie d'eau sans qu'elle soit affleurante. Les espèces plantées : iris des marais, massettes, salicaires, rubaniers, scirpes, menthe aquatique et plantain d'eau; elles absorbent par leur métabolisme phosphates et nitrates. Enfin, en sortie de traitement, il est nécessaire d'infiltrer les eaux : c'est l'exutoire sous forme de mare, noue, fossé pouvant accueillir plantes semi-aquatiques, rigoles d'irrigation pour arroser le jardin. Ce système de jardin d'assainissement valorise des aspects comme : des produits de provenance locale, un installateur et bureau d'études de proximité, un système qui dure dans le temps, une production de compost valorisable sur place, pas trop abondant et sans odeur. Il est aussi possible de le réaliser en auto construction en accompagnement de maîtrise d'œuvre.

Sébastien sera ravi de répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet : ssilliau@hotmail.com.

**CLARISSE JAGLIN** 

Valérie Guillet, Stéphane Callouet et leurs enfants habitent Komanan ar Groaz à Guimaëc et présentent leur système d'assainissement des eaux grises réalisé en auto-construction avec l'aide d'un technicien d'Eau Vivante et sous la surveillance attentive de Cédric Gall, du SPANC.

« Le principe est très simple : utiliser le pouvoir filtrant de certaines plantes pour rejeter dans l'environnement une eau conforme aux normes demandées.

Le dispositif se présente ainsi : l'eau usée passe dans quatre bassins phyto-plantés au bout desquels une mare a été creusée. Le trop-plein s'écoule dans des drains souterrains.

Le coût total du projet s'est élevé à 2 500€. Le système fonctionne depuis trois ans et la mare forme un petit écosystème riche en espèces animales et végétales.

Nous avons choisi d'utiliser des W.C. secs en complément mais il existe un système qui traite tous les rejets en même temps et qui est facile à mettre en œuvre.

Bien entendu, cette formule s'adresse à des gens motivés et disponibles et n'entre pas en concurrence avec les prestations proposées par des entreprises classiques.

Si certains d'entre vous souhaitent le visiter, nous serons heureux de vous accueillir. Vous pouvez nous joindre au 02 98 72 90 60. »



Un des bassins phyto-plantés

# Environnement

# - La page des jeunes naturalistes -

#### AIDER LES OISEAUX À PASSER L'HIVER

En hiver, les oiseaux passent l'essentiel de leur temps à la recherche de nourriture et de point d'eau. La plupart des oiseaux sont insectivores ou frugivores. Ils préfèrent les graines, les fruits, les baies, les insectes et la graisse en hiver.

#### Les règles d'un bon nourrissage :

- Nourrir uniquement pendant les grands froids (fin novembre à mars)
  - Disposer de la nourriture matin et soir
  - Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement
  - Tenir les graines à l'abri de l'humidité
  - Ne pas donner d'aliments salés
- Placer les graines et les mangeoires hors de portée des prédateurs,
- Ne pas arrêter en plein froid un nourrissage commencé, les oiseaux devenus dépendants seraient condamnés
  - Offrir des aliments variés à plusieurs endroits

Le saviez – vous ?

Contrairement aux idées reçues, croûtons et miettes de pains ne sont pas de bons aliments pour les oiseaux en raison de leur faible valeur nutritive. Ils servent surtout à remplir l'estomac où ils gonflent.

#### Les meilleurs aliments :

- mélange de graines : tournesol noir, cacahuètes non salées et maïs concassé, petites graines de millet ou d'avoine
- pain de graisse végétale simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes
- amandes, noix, noisettes (non grillées et non salées)
- fruits décomposés (pomme, poire flétrie, raisin)

#### Les aliments à ne pas donner :

- biscottes, pain sec, riz cru et restes de pâtisseries
  - le lait n' est pas digéré par les oiseaux

- les larves de mouches (asticots)
- les graines de ricin ou lin sont toxiques pour les oiseaux.

Le saviez – vous?

En hiver, la mésange peut perdre 10 % de son poids en une seule nuit! On comprend alors pourquoi, durant cette saison, les oiseaux consacrent la quasitotalité de la journée à rechercher la nourriture qui leur permettra de résister au froid!

#### Inviter les mésanges :

Ces oiseaux sont de grands dévoreurs de pucerons et de chenilles. Le nichoir doit être fixé entre 2 et 4 mètres du sol, sur un tronc d'arbre ou un poteau. Ils doivent être espacés de 50 mètres, si vous souhaitez attirer plusieurs familles. Orientation du nichoir: sud, sud-est, à l'abri des vents et pluies dominants, mi-ombre.

#### Recette de « pains de graisse »

#### Ingrédients:

- 750 g de graines pour oiseaux de préférence «bio» au moins 6 pots de yaourts vides
- 1 kg de graisse de boeuf ou de graisse végétale (non salée)

Facultatif: filet d'emballages de fruits types clémentines, citrons, oranges...

Faites fondre la graisse dans une casserole. Ajoutezy des graines pour oiseaux. Coupez une ficelle d'environ 30 cm de long, fixez une allumette à l'une des extrémités. Disposez l'allumette dans le fond du pot de yaourt. Versez ensuite la graisse fondue parsemée de graines, laissez refroidir et durcir...puis démoulez délicatement le pain de graisse ainsi obtenu. Suspendez-la à l'abri des chats.

Si vous doutez de la solidité de la boule, entourez-la d'un filet.

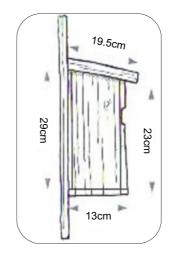
# Environnement

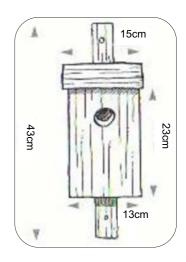
#### Fabriquer un nichoir boîte à lettres

Il convient à un grand nombre d'espèces, en particulier aux mésanges, sittelles, etc...

L'idéal est de poser son nichoir à l'automne, pour que les oiseaux s'y habituent pendant l'hiver et s'y installent au printemps. Il faut le nettoyer chaque automne pour que de nouveaux locataires s'y installent, en leur fournissant à proximité des éléments pour nicher (poils d'animaux, lainages...).

Rappel: L'inventaire des espèces « Wanted » se poursuit pour l'année 2013. Merci de nous faire part de vos observations (voir bulletin n°45).





Source images: Club CPN

GÉRALDINE GABILLET

## - Pas de verre dans les sacs jaunes! -

La présence de verre dans un sac jaune a entraîné une coupure sur la main d'un agent. Cette erreur de tri est encore trop souvent observée et peut également blesser les agents travaillant au centre de tri.

Le verre se recycle parfaitement, mais il doit être déposé dans les containers prévus à cet effet et se trouvant près de l'atelier communal ou derrière PROXI.

## - Les ateliers "faire soi-même au naturel" -

Dans le cadre du Programme de prévention des déchets, Morlaix Communauté inaugure des ateliers gratuits pour (ré)acquérir des savoir-faire, en partenariat avec la mairie, tout au long du premier trimestre de l'année 2013. La cuisine, le ménage, la toilette, le bricolage, la décoration... sont des activités domestiques qui consomment beaucoup de produits et génèrent donc beaucoup de déchets. L'objectif des ateliers est bien de les réduire en favorisant également l'utilisation de produits plus naturels, donc plus sains pour notre santé, tout en préservant notre pouvoir d'achat. Les ateliers seront animés par les associations Cap Santé, Graines de vie et Ambiance Déco : ces ateliers se tiendront à la salle An Nor Digor à Guimaëc, les mercredis suivants :

- Le 16/01/2013 de 20h à 21h30 : la cuisine des restes
- Le 30/01/2013 de 20h à 21h30 : la déco au naturel
- Le 13/02/2013 de 20h à 21h30 : les cosmétiques maisons
- Mercredi 27 février de 20h à 21h30 : la confection de ses propres produits d'entretien.

Atelier limité à 10 personnes, inscription obligatoire.

Informations auprès du service environnement de Morlaix Communauté : 02 98 15 25 24 Inscriptions auprès de la Mairie.

NICOLAS ULRICH

## - La Préservatrice -



La "Préservatrice" parvient à maintenir son effectif au niveau de celui des saisons précédentes, à savoir la cinquantaine de chasseurs. Quelques sociétaires ont définitivement raccroché le fusil. Qu'ils soient remerciés pour les services rendus à la Société de chasse et leur excellent comportement à l'égard de la faune sauvage. En revanche nous comptons dans nos rangs deux "jeunes permis", d'une part Caroline Le Deuff qui réside à Botsorhel mais dont le père, Hugues, est sociétaire en titre depuis des années, d'autre part Anthony Bouget qui fut Guimaëcois pendant longtemps. Deux dianes pratiquent désormais sur notre territoire... du jamais vu.

Hélas! le gibier n'est pas au rendez-vous. Si le peuplement en faisans (grâce à l'apport effectué), en lièvres et chevreuils (soumis à des quotas de prélèvement), en ramiers, est satisfaisant, les lapins de garenne ont quasiment disparu. Evidemment une surabondance peut devenir préjudiciable, mais la Société a toujours adopté des mesures de prévention et de protection. Des épidémies de myxomatose et de V.H.D, déjà présentes sur les communes voisines, ont décimé le cheptel dès le printemps, tant et si bien que moi-même et mes co-équipiers de chasse, lapiniers s'il en est, n'ont aperçu qu'un seul lapin depuis l'ouverture... Incroyable, mais vrai. Les lapins deviendraient-ils aussi rares que l'escargot de Quimper dans la vallée du Douron et après avoir été classés « gibier », puis « nuisible », faudrait-il les mettre au rang des "espèces protégées" ? Les épidémies susvisées infestent aussi bien les pâturages, friches, landes, bois et zone côtière où le lapin n'est pas véritablement nuisible, que les secteurs légumiers. Les clapiers sont également atteints au grand désarroi des propriétaires.

Quelques sangliers séjournent toujours sur la commune et plusieurs chasseurs font régulièrement le pied. "La fièvre du sanglier" commence à se manifester dans le milieu cynégétique Guimaëcois. Pourtant la chasse de la bête noire est très dangereuse, le tir se faisant à balles. La portée de ce projectile est très longue. 69 % des accidents de chasse relèvent de la chasse aux sangliers. D'aucuns ont renoncé à sa pratique. "Aucun sanglier, fût-il celui de notre vie de chasseur, ne mérite que nous mettions en danger la vie d'autrui". (Source: Petit livre vert 2012 du chasseur, édité par l'O.N.C.P.S).



Les piégeurs, notamment Robert et Fabien, poursuivent leur destruction des nuisibles. Nous attendons toujours une capture au niveau de la bibliothèque municipale, lieu fréquenté par une certaine fouine, mais la principale qualité du piégeur n'est-elle pas la patience ?

Autre souci du comité directeur de la Société et de son Président Jean : assurer le niveau des finances. Le loto de juin dernier à Lanmeur, a été bénéfique (600 participants). Les Guimaëcois présents sont vivement remerciés. Un nouveau loto sera organisé en juin prochain.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bons vœux pour 2013.

JEAN LAUDREN

## - Le Club de Rencontres et Loisirs -



Chaque jeudi, les joueurs de belote et de dominos se rassemblent dans la bonne humeur. Et comme ils ont beaucoup d'humour, ils vous proposent un extrait de poème offert sur Internet aux amoureux de la Belote, par "Ritournelle"

« Si elle n'existait pas, notre Belote Il faudrait vite l'inventer Car avec son langage fleuri C'est fou ce qu'elle nous désennuie

Les initiés à la belote Savent qu'à l'atout il faut toujours monter Ou bien ils font dans leur culotte Puisse qu'on les oblige à "pisser"

Le pire pour les joueurs de belote C'est quand ils ne font aucun pli On parle alors d'une capote On aurait pu dire un surpli ..... »

La recette de Marie-Thé: Nous avons testé pour vous, en dessert, une excellente recette avec des betteraves rouges, vous en avez tous dans votre jardin!

#### **CAKE AUX BETTERAVES ROUGES**

#### **Ingrédients**:

- $\cdot$  2 betteraves rouge moyenne (crue) 250 à 280 gr (ou des carottes)
- · 1 pot de 125 gr de yaourt de lait de vache

- 3 œufs
- ½ pot d'huile de Tournesol
- 1 pot de sucre de canne complet + 1 pot de sucre de canne blond
- 3 pots de farine de blé T 65 bio ; si non prévoir plus de farine
- 2 c à s de poudre à lever
- ½ c à c vanille + ¼ de c à c de noix de muscade
- 1 pot de canneberges séchées (ou raisins secs)

#### **Préparation:**

- Préchauffez le four à 175°
- Peler et râper les betteraves
- Dans un saladier fouetter le yaourt, les œufs, l'huile et les sucres
- Ajouter les betteraves râpées et donner un coup de fouet
- Dans un grand saladier mélanger, la farine, la levure, les épices et les canneberges (ou raisins)
- Verser le mélange liquide sur le mélange sec et remuer juste assez pour incorporer la farine
- Verser dans un moule à manqué beurré, puis enfourner pendant 45 mn; surveiller la fin de cuisson par une lame de couteau. Laisser tiédir avant de démouler. Déguster froid.

#### Bon appétit

LILIANE DEROUT



Bonjour à tous,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau bureau de l'amicale laïque, dont je reprends la présidence, et qui s'est renouvelé quasi intégralement. Les nouveaux membres sont donc :

- Julien Fégeant (président),
- Freddy Collet (vice président),
- Anne-Claude Parrot (trésorière),
- Hélène Lavis (vice trésorière).

Seuls Soizic Blanchard et Yannick Drillet (secrétaire et secrétaire adjoint) rempilent pour cette année. Un clin d'œil aux anciens membres que nous remercions pour leur disponibilité tout au long des années passées.

L'amicale laïque poursuit ses efforts pour soutenir les projets scolaires grâce à différents événements organisés tout au long de l'année. (2 repas,1 fest noz) Ceux-ci perdurent grâce aux bénévoles qui s'investissent chaque année ainsi qu'à vous tous qui répondez présents à chaque fois. Au vu du contexte économique actuel, le fest noz a, malgré tout, bien fonctionné sans pour autant rattraper les scores exceptionnels des dernières années. Cela s'explique en partie par une baisse de fréquentation des touristes ce qui a certainement freiné le nombre d'entrées ; il reste heureusement bien suivi par les locaux que nous remercions grandement et attendons l'année prochaine.

## - L'Amicale Laïque -

Le premier repas (qui a eu lieu le 17 novembre) était une tartiflette et s'est déroulé en toute convivialité.

L'année scolaire est bien entamée et comme à l'habitude les GS-CP et CE1 sont allés à la piscine ce trimestre.

Noël approche et à n'en pas douter les petits seront, cette année encore, émerveillés par la rencontre avec le père noël qui passera à l'école de Guimaëc. Il aura dans sa hotte (merci l'amicale!) des cadeaux à destination des plus petits ainsi qu'un spectacle, ensuite un goûter sera servi où les plus grands seront conviés.

Le projet principal de l'année, que financera en partie l'amicale laïque, concerne les classes de CE2, CM1 et CM2 qui partiront au mois de mars à Plougasnou pour une semaine découverte centrée sur la connaissance des milieux marins.

D'autres projets sont en cours de réflexion et seront annoncés, entre autre, sur un panneau d'affichage que l'amicale laïque a mis en place à l'entrée de l'école. On peut actuellement y voir une note d'information où nous vous invitons à déposer vos vieux journaux à l'école permettant à l'amicale laïque de constituer une manne financière supplémentaire et nécessaire pour soutenir diverses animations pour la commune et activités pour l'école.

Enfin, il est utile de rappeler que l'amicale laïque est ouverte à toute personne qui souhaiterait apporter son aide pour réaliser de nouveaux projets.

Pour conclure, l'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuse fêtes de fin d'année.



LE PRÉSIDENT JULIEN FÉGEANT

## - Son ar mein 2012 -



Le claveciniste Jean-Luc Ho en compagnie d'une jeune admiratrice

En 2013, Son Ar Mein terminera de voyager parmi les familles d'instruments musicaux (après expéditions aux pays des flûtes, claviers, anches, cordes pincées) avec la voix humaine comme fil rouge de cette cinquième édition.

Au fil de cinq années, les fondateurs du Petit Festival ont été rejoints par beaucoup de jeunes musiciens des milieux baroques et traditionnels, créant en Pays de Morlaix un véritable foyer de créations et rencontres musicales qui donneront lieu cette année encore à de nombreuses manifestations originales : dans les vallées de Guimaëc et de Saint-Jean, on écoutera des chanteuses perchées dans les arbres, les oiseaux dialogueront avec les violons, les chanteurs bretons pourront deviser avec les défenseurs des traditions vocales d'Ombrie, les bibliothèques de Naples seront écumées pour ravir les oreilles des Locquirecois de lacrimae lyriques, et le cinquième centenaire de l'église de Saint-Jean sera fêté a capella tandis que la voix du barde enchantera les marins.

La saison débutera par une musicale Odyssée au théâtre de Morlaix, puis Lanmeur sera le lieu d'accueil et d'enregistrement du quatrième opus du tout nouvel éditeur Guimaecois : Son An Ero, le "chant du sillon". Tout au long de l'année, et plus particulièrement pendant le festival, défileront des noms connus des festivaliers comme le claveciniste

Benjamin Alard, le violoniste Louis Creac'h, la flûtiste Mathilde Horcholle, le sonneur Olivier Depoix, les marionnettistes de Via Cane ou les chanteuses Dagmar Saskova et Marthe Vassallo, mais aussi de nouvelles têtes comme les barytons Sydney Fierro et Marc Mauillon, la grande dame du chant italien Lucilla Galleazzi, le compositeur Jean-Christophe Revel ou encore... Patrick Ewen.

Une nouvelle saison qui devra beaucoup aux adhérents de l'association et à une équipe de bénévoles aussi passionnée qu'énergique et conviviale, qui a imprimé sa marque et su convaincre mélomanes et partenaires qu'un petit village du Trégor était tout à fait capable d'être à l'initiative d'un véritable projet culturel et d'accueillir des artistes de toute la France et de dix autres pays plus ou moins lointains.

#### EMMANUELLE HUTEAU ET CAMILLE RANCIÈRE



La flûtiste Mathilde Horcholle et une jeune élève

## - Le Foyer Rural -

Les 212 adhésions au Foyer Rural de Guimaëc la saison passée, montre bien le dynamisme de notre association. La danse country, la couture, la gymnastique, la conversation en breton, la conservation du patrimoine, le Qi Qong, la randonnée pédestre, le Gouren permettent à de nombreux guimaëcois de pratiquer leur loisir préféré. De plus, chaque année, une nouvelle activité voit le jour. Cette année, Fatou nous fait découvrir la danse africaine. Afin de mieux se connaître, Fatou, ses amis et quelques membres du Foyer Rural ont organisé un repas sénégalais en septembre. Celui-ci a connu un tel succès qu'il a fallu refuser quelques convives qui n'avaient pas pensé à réserver! Quelle ambiance, quel repas!

La section voyage se dirigera cette année vers la Croatie au mois de mai, peut-être reste-t-il encore quelques places, si cela vous intéresse? D'autres activités vont peut-être voir le jour, dès janvier ou en septembre prochain. Tout d'abord, le Wing Chun, un art martial chinois, entre le Kung Fu et le Taï Chi, pour les adultes et les adolescents enseigné par Benoît Boulch. Mathilde Horcholle proposera un éveil musical pour les enfants. Et enfin, un apprentissage ou un perfectionnement de la langue française pour les non francophones de notre commune (et des environs) pourra être proposé par Françoise Tirilly. Ces différentes activités ne verront le jour qu'après des réunions d'informations et un nombre suffisant de participants.

Au nom de toute l'équipe du Foyer Rural, je vous souhaite une très bonne année 2013!

CATHERINE BARON

## - Le Club RANDO de Guimaëc -

Deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, le club « rando » parcourt la Bretagne. Les itinéraires nous mènent dans la campagne, les bois ou en bord de mer et c'est toujours magnifique!

La sortie annuelle de cette année, dans les monts d'Arrée, restera longtemps dans tous les esprits!

Que de fous rires lors du crapahutage dans les tourbières !!!

Si vous ne connaissez pas encore le club,venez tester une sortie et... vous reviendrez vous inscrire. On ne résiste pas aux balades concoctées par les frères Cabon !!! A bientôt !

Marie-Claude Moreau



## - "Sur un ton triste..." -

Notre feuilleton judiciaire s'achève: nombreux sont nos lecteurs qui nous ont dit l'intérêt qu'ils portaient à cette histoire: Un grand merci donc à Madame Le Douget, greffière au tribunal de Quimper et membre de la société archéologique du Finistère, pour nous avoir tenu en haleine au fil des pages, même si nous connaissions à l'avance la fin de l'histoire. Rappelons qu'elle a écrit un ouvrage passionnant intitulé «Justice de sang, la peine de mort en Bretagne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle ».

DOMINIQUE BOURGÈS

#### Le procès vu par la presse

Le procès a lieu du 9 au 13 avril 1840 et les jeunes hommes sont défendus par l'avocat maître Bernay. 42 témoins défilent tour à tour à la barre. Si les journaux sont le miroir de la société, il importe de suivre les comptes rendus de presse pour connaître l'opinion publique sur ce crime symbolique : au 19e siècle, le père règne en maître au sein du foyer en vertu de la puissance paternelle que lui confère la loi. Il s'avère dès lors que, même s'il y a abus de pouvoir du père, le parricide reste un geste impensable, un crime contre nature, le crime suprême.

« Il y a longtemps heureusement qu'un pareil crime ne s'était présenté à la cour du Finistère, et le silencieux et grave empressement à la fois que le public met à suivre ces sinistres débats, prouve de quels sentiments notre population a été saisie à la vue de deux jeunes gens dont la brillante carnation et l'intelligente physionomie1 contrastent avec l'horrible crime qui leur est imputé », écrit le journaliste du Quimpérois le 11 avril 1840. Le journal insiste lourdement sur l'insensibilité apparente des garçons et s'interroge sur leur degré d'humanité. « Accablés par les preuves qui abondaient contre eux, les deux jeunes Le Hérec ont avoué aux débats tout ou partie du crime qu'ils avaient commis, et chacun a pu voir avec quelle froide insensibilité deux jeunes hommes, l'un de 24 ans, l'autre de 18 ans, envisageaient l'horrible action qu'ils avaient commise. »

L'Armoricain, journal brestois relayé par Le Publicateur des Côtes-du-Nord, s'exprime de façon identique : « Les deux accusés, seuls au milieu de tout ce monde ému et palpitant, sont restés froids et impassibles, et, à voir ces deux beaux jeunes gens, aussi calmes et presque souriants, vous les eussiez dits complètement étrangers à l'épouvantable crime dont les assistants ne pouvaient écouter les circonstances sans frémir. »

On conclut à un crime sans excuse commis « envers celui qui leur avait donné le jour et les avait élevés avec de tendres soins »... Quand les frères arguent du mobile de la dureté paternelle, le président des assises tonne : "Après l'homicide physique venait l'homicide moral". Le mobile de la maltraitance est balayé, aucune circonstance atténuante ne peut être dès lors accordée aux jeunes gens : c'est un arrêt de mort qui est rendu ce 13 avril 1840 à midi. « Les condamne à la peine de mort, ordonne qu'ils seront conduits sur le lieu de l'exécution, en chemise, nuds-pieds (sic) et la tête couverte d'un voile noir, qu'ils seront exposés sur l'échafaud pendant qu'un huissier fera au peuple lecture de l'arrêt de condamnation, et qu'ils seront immédiatement exécutés à mort », tels sont les termes de l'arrêt rendu. Ce sinistre cérémonial réservé aux parricides, hérité de l'Ancien Régime, paraît d'un autre âge ; encore faut-il savoir que c'est seulement depuis 1832 qu'ils ne subissent plus l'ablation du poignet avant décapitation.

Les journalistes guettent les réactions des deux frères à la lecture du verdict, mais ceci ne fait que les convaincre de leur insensibilité : « Plusieurs personnes pouvaient penser toutefois qu'arrivés à ce moment solennel et décisif, ces deux natures

d'homme, si féroces et si exceptionnelles, pliant enfin sous le coup de l'arrêt, se trahiraient par quelques larmes au moins données à leur crime... mais rien de cela. Quand, après le verdict du jury, ils ont été ramenés sur leur banc et que l'arrêt de mort leur a été prononcé en français et en breton, M. le Président leur ayant demandé, après les réquisitions du Procureur du roi, s'ils avaient quelque chose à dire sur l'application de la peine, l'un d'eux, l'aîné, d'une voix calme et sans trouble, a seulement dit : Messieurs les juges, nous vous prions d'avoir pitié de nous... »

#### Rejet du recours en grâce

Le recours en grâce des deux frères est soumis au roi Louis-Philippe en juillet 1840. Les différents rapports des autorités judiciaires insistent sur la nécessaire exemplarité de la peine de mort pour les Finistériens. "Il y a dans ce département des caractères féroces pour qui la terrible peine que la loi prononce contre le parricide est peut-être la seule peine réelle", assure ainsi un magistrat. De plus, ce crime ne mérite aucune indulgence à une période "où l'autorité paternelle, déjà si faible, serait encore plus ébranlée", ajoute le maître des requêtes. La seule circonstance atténuante qui pourrait être octroyée aux criminels est leur jeune âge, mais l'élément n'est pas suffisant pour infléchir le monarque. Et c'est en vain que le vieux maire de Locquirec, Mahé, adresse à Paris une pétition signée au nom des villageois par les "Notables de la commune de Locquirec à Louis-Philippe 1er, roi des Français", où l'on retrouve les signatures de Le Coat, Cabon, Rozec et Lavalou; ils implorent la clémence du roi en faveur de ces "deux victimes infortunées"... Mais le recours en grâce est rejeté, la justice suivra son cours.

# L'exécution capitale, entre fascination et répugnance pour le spectacle de la canaille...

Selon la loi, l'exécution capitale se fait au cheflieu d'arrondissement du lieu du crime. Certains Morlaisiens voient la réputation de leur ville ternie par l'arrivée prochaine de la guillotine ; ils préféreraient que le bourreau officie au chef-lieu de canton de naissance des condamnés, et ne se privent pas de le dire, comme Alexandre Lédan dans La Feuille d'annonces de Morlaix : « Morlaix ne devait nullement voir cet affreux spectacle ». Ces Morlaisiens influents demandent que la guillotine soit placée hors de la ville, et que les exécutions aient lieu de très bonne heure, ce qui n'est pas encore le cas à cette époque. Mais le procureur général ne souhaite pas déroger aux règles habituelles des exécutions capitales. "Il ne paraît pas convenable de se cacher comme d'une action mauvaise pour l'exécution d'un arrêt de justice si terrible... c'est s'exposer à laisser croire au peuple qu'on doute de la légitimité de la condamnation ou de la loi même qui l'autorise".

Vers la mi-juin, suite à une fausse alerte, les habitants des communes voisines affluent en ville : la nouvelle que l'exécution des frères Léréec est imminente s'est répandue à tort. L'Écho de Morlaix ironise sur les spectateurs privés d'une réjouissance collective et ne manque pas de fustiger les exécutions publiques. « Un père de famille doit, assure-t-on, conduire ses enfants au pied de l'échafaud, pour que cela leur serve d'exemple. Craint-il d'avoir donné le jour à des tigres ? Ignoret-il que l'amour paternel, non la crainte, est la sauvegarde des familles... Et vous croyez qu'une exécution publique est chose morale? Vous avez raison peut-être ; car vous êtes sages... peut-être, et nos paroles sont d'un pauvre sot...peut-être. Nous pensons que votre cérémonie publique est non seulement inutile mais nuisible ; c'est une école de sang. » La Feuille d'annonces de Morlaix va plus loin, « La peine de mort disparaîtra avant peu de nos codes... Honneur au temps qui verra disparaître cette machine horrible dont le nom est inséparable de l'horrible époque qui la vit naître. »

Mais le journaliste brestois de L'Armoricain attend pour sa part un châtiment public exemplaire : « On espère avec raison que cette mesure sera d'un bon effet dans l'arrondissement de Morlaix dans une

partie duquel on rencontre encore de ces populations à demi barbares qui ont besoin d'être frappées par de grands exemples. »

Les frères Léréec reviennent à Morlaix le 24 juillet après le rejet du recours en grâce. Ils ont fait le trajet Quimper-Morlaix en compagnie de deux prêtres.

Le 25 juillet 1840 est jour de mort. « L'âme est navrée, le cœur se soulève d'horreur », se révolte le journaliste de l'Écho de Morlaix devant la foule si nombreuse: « Les hommes accourent pour se repaître de la vue de cet acte hideux qu'un auteur de mérite a appelé le spectacle de la canaille ». Ils veulent assister à la première exécution capitale du 19e siècle à Morlaix. À midi, les condamnés sont conduits sur la grand-place principale de Morlaix, et paraissent dans la foule au milieu de leur escorte, en chemise, nus-pieds et la tête couverte d'un voile noir comme le stipule l'arrêt, poussés par l'exécuteur des hautes œuvres finistérien accompagné des bourreaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord (Côtes d'Armor). Les deux frères, qui paraissent résignés, écrit-on, gravissent les dix marches de l'échafaud où est dressée la guillotine et y restent exposés pendant qu'un huissier donne lecture publique de l'arrêt qui les condamne. Puis ils sont immédiatement



exécutés, en commençant par Mathieu, et leurs corps sont ensuite portés au lieu ordinaire des inhumations de la commune de Morlaix. "Les condamnés ont montré de la résignation et du courage", affirme le substitut de Morlaix dans son rapport au garde des Sceaux.

## Feuilles volantes : des complaintes à goût de larmes et de sang

Deux complaintes sur feuilles volantes ont été écrites et chantées sur l'affaire Léréec², l'une composée par le journaliste et imprimeur-libraire Alexandre Lédan, l'autre par le barde aveugle Ian ar Gwenn. Elles sont toutes deux longues et circonstanciées, narrant les étapes du crime et du procès jusqu'à l'exécution capitale et font la part belle aux scènes sanglantes pour satisfaire le goût du public ou tout au moins pour polariser son attention sur l'horreur du fait criminel.

En comparant le contenu des deux feuilles volantes, l'on peut dire que les circonstances décrites par Lédan sont plus fidèles à la réalité des faits – ce qui peut laisser penser qu'il assistait au procès - que celles décrites par Ian ar Gwenn, qui pèche dans certains détails : mais peut-être ne les aura-t-il donnés que pour noircir davantage les criminels? Ainsi, par exemple, quand Ian ar Gwenn écrit : « Et avec un marteau en fer lui ont brisé les membres, les bras, les cuisses et les jambes », il est contredit par les résultats de l'autopsie qui n'a décelé aucune fracture aux membres, sinon quelques marques de contusion. Quand il évoque le rôle de Marguerite: « Et quand ils prirent le pauvre cadavre, ils ne pouvaient le soulever - Et ils ont forcé leur sœur à les aider à le porter », il s'éloigne de la réalité car la jeune sœur n'a fait « que » tenir la bride de la jument. En tout état de cause, ces deux éléments, pour ne signaler que ceux-là, n'ont pas été relatés par les journaux à l'époque, et proviennent peut-être d'une enquête de terrain du barde.

Enfin, pour ce qui est des réflexions personnelles contenues dans les complaintes, celles

de Lédan sont plus profondes, car l'homme est un lettré. On remarque, et c'est un élément important, que Lédan appuie sur la notion de parricide dans ses seize premiers vers. L'intellectuel se fait porte-parole de la peur suscitée par ce crime inadmissible qui sape les bases de notre société et renie l'un des commandements divins. « Tu honoreras ton père et ta mère du plus longtemps que tu vivras », rappelle-t-il. Peut-on y voir aussi l'éternel réflexe de l'homme vieillissant (il a près de 65 ans), voyant le dangereux écroulement des valeurs dans la jeunesse ? Pour sa part, Ian ar Gwenn évoque certes un crime horrible, « un méfait cruel, énorme, effroyable », mais n'insiste pas sur la spécificité du parricide. L'exécution capitale donne lieu à d'aussi larges réflexions. On a vu que les journaux trégorrois, tant l'Écho de Morlaix que la Feuille d'annonces de Morlaix dirigée par Lédan, ont tenu d'admirables propos contre les exécutions publiques et contre les exécutions capitales en général, propos dictés par un sentiment chrétien et par un humanisme éclairé. Mais Lédan se montre plus nuancé dans ses vers sur feuille volante ; ses "reflexionou", dans son épilogue moralisateur, incitent certes les bons chrétiens à ne pas assister aux exécutions capitales : « N'allez pas penser que c'est une fête préparée par la justice,



Tribunal de Quimper édifié en 1831

Quand elle fait exécuter un tel supplice », mais il n'en dit pas davantage sur cette peine qu'il exècre, sans doute dans la crainte de la censure ; d'ailleurs il ne serait pas en phase avec son public populaire sur ce point de vue. Ian ar Gwenn est moins nuancé, attendant pour sa part un châtiment exemplaire pour ce crime « si exécrable » ainsi qu'il le chante : « Devant une foule immense, sur la nouvelle place, Ils ont été exécutés pour servir d'exemple clair C'est une leçon autant pour les jeunes que pour les vieux ».

Si un dossier criminel peut ouvrir une fenêtre de choix sur la vie et sur les traditions populaires, ainsi que sur les mentalités d'une époque, les complaintes sur feuilles volantes reflètent bien l'esprit de la population et permettent de découvrir le regard que la société porte sur le crime et sur les criminels.

ANNICK LE DOUGET AUTEUR DU LIVRE JUSTICE DE SANG, LA PEINE DE MORT EN BRETAGNE AUX XIXE ET XXE SIÈCLE

1 - Le contraste entre la beauté des jeunes hommes et l'horrible crime qui leur est imputé saisit les observateurs de la presse. Ils veulent marquer que le geste diabolique n'émane pas seulement de criminels dégénérés ou abrutis, il peut également être commis par des monstres ordinaires en apparence, « sains », ce qui rend le crime d'autant plus mystérieux et inquiétant. Les deux frères se ressemblent, selon la description des actes de justice. François-Marie : taille 1m56, cheveux et sourcils châtain, front moyen, yeux gris, nez gros, bouche grande, menton relevé, visage plein, teint pâle. Mathieu : 1m55, cheveux et sourcils châtain foncé, front bas, yeux gris bleu, nez gros et ouvert, bouche grande, menton relevé, visage plein et teint pâle.

2 - Daniel Giraudon a écrit sur le sujet "La gazette ambulante du carrefour et de la place de l'église" dans Les Cahiers de l'Iroise / 1999 / p. 2-27.

# La langue bretonne

## - Brezhoneg -

#### BRO DREGER HA BRO DREGER VIHAN

#### Trégor et Petit Trégor

N'eus ket keit-se zo e klever kaoz eus Bro Dreger Vihan. Soñjal a ra din eo bet gwelet an anv evit ar wech kentañ war Atlas Breizh embannet gant Skol Vreizh er bloavezh 1990. Betek henn ne veze graet kaoz nemet eus Bro Dreger, ur vro hag a c'hae adalek ar C'heffleüt ha riñvier Montroulez (an Dossenn) betek en tu all da Wengamp er sav heol, an harzoù o vezañ riñvier al Leñv . Er c'hreisteiz ec'h a betek uhelennoù kentañ Menez Are.

Pa eo bet savet an departamanchoù e-pad an Dispac'h Bras n'eo ket bet heuliet an eskoptioù gant an dud a oa ar gallout gante rak n'o doa ket c'hoant reiñ d'an departamañchoù blaz ar Ren Kozh.

Evelse eo bet rannet Bro Dreger, al lodenn vrasañ barzh départamant Aodoù an Hanternoz (bremañ Aodoù an Arvor), hag al lodenn vihannañ barzh Penn ar Bed : honnezh 'ni vez graet outi Bro Dreger Vihan.

Eno e kaver holl kanton Lanneur da lâret eizh parrez: Lanneur, Plouganou, Plouezoc'h, Lokireg, Plegad Gwerann, Garlan, Gwimaeg ha Sant Yann ar Biz; holl kanton Plouigno, seizh parrez: Plouigno, Plougonven (Plougoun), Gwerliskin, Botsorhel, Plegad Mouizan, Lanneanou hag ar Pontoù. Barzh kanton Montroulez e kaver Plourin, an hanter eus kêr Montroulez hag evit echuiñ ar C'hloastr Sant Tegoneg ha n'eus nemeti da vezañ barzh kanton Sant Tegoneg ar peurrest o vezañ stag eus Bro Leon. Pa gonter mat ez eus seitek parrez e Bro Dreger Vihan hag un hanter hini.

Pa eo bet savet, e kerzh ar bloavezhioù 1970, armoù departamant Penn ar Bed eo bet treset warne maout Bro Gerne ha leon Bro Leon met en nec'h e kaver pemp erminig, pephini anezhe oc'h aroueziañ ar pemp eskopti kozh a gaver e Penn ar Bed : Kerne, Leon, Treger, hag ivez eskopti Gwened gant kanton Arzano ha memez hini Dol (Lanneur, Lokireg, Lokenole a oa gwechall barzh eskopti Dol dre ma oant, an aliesañ, stag ouzh un abati bennak).

Il n'y a pas si longtemps que l'on entend parler du petit Trégor. Il me semble que l'on a vu le nom pour la première fois dans l'Atlas de Bretagne publié par Skol Vreizh en 1990. Jusqu'ici on ne parlait que du Trégor, un pays qui allait du Queffleut et la rivière de Morlaix (le Dossen) jusqu'au-delà de Guingamp à l'est, la limite en étant la rivière du Leff. Au sud, il allait jusqu'aux premières hauteurs des Monts d'Arrée. Quand ont été érigés les départements pendant la Révolution Française, les gens qui étaient au pouvoir n'ont pas suivi les limites des évêchés car ils ne souhaitaient pas que les départements aient un goût d'Ancien Régime.

C'est ainsi que l'on a divisé le Trégor, la plus grande partie dans le département des Côtes du Nord (maintenant les Côtes d'Armor) et la plus petite partie en Finistère : c'est celle-là que l'on appelle le Petit Trégor.

On y trouve tout le canton de Lanmeur, c'est à dire huit paroisses: Lanmeur, Plougasnou, Plouézoc'h, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Garlan, Guimaëc et Saint-Jean-Du-Doigt; tout le canton de Plouigneau, sept paroisses: Plouigneau, Plougonven, Guerlesquin, Botsorhel, Plouégat-Moysan, Lannéannou et Le Ponthou. Dans le canton de Morlaix, on trouve Plourin, la moitié de la ville de Morlaix et pour finir Le Cloître-Saint-Thégonnec. seule commune du canton de Saint-Thégonnec, le reste du canton étant attaché au Léon. Quand on compte bien, il y a seize paroisses en Petit Trégor et la moitié d'une.

Souvent les gens qui regardent le pays de loin pensent que le nord du département du Finistère est entièrement en Léon et il est vrai que l'on entendait autrefois le clergé lorsqu'il parlait de l'Evêque de Quimper dire qu'il était l'Evêque de Quimper et Léon et pas un mot du Trégor. Le plus souvent on n'entend que "l'évêque de Quimper". Quand on a créé, dans les années 1970, le blason du département du Petra a ra, en devezh a hiziv an diforc'h etre | Finistère, on a dessiné dessus le bélier de

Leoniz ha Tregeriz, Tregeriz ha Kernevidi? Nebeut a dra, ar mod da zistagañ ar brezhoneg, ar pezh a deu deus ar mod da gomz ha da brezeg ar veleien hervez ma oant bet stummet er c'hloerdi-mañ kentoc'h evit en hennezh.

Alies an dud hag a sell a-bell eus ar vro a soñi dezhe emañ hanternoz Penn ar bed en he fezh e Bro Leon ha gwir eo e veze klevet gwechall ar veleien pa vezent oc'h ober kaoz eus eskob Kemper o lâret e oa an eskob "eskob Kemper ha Leon" ha tamm kaoz ebet eus Bro Dreger. Bremañ ne vez klevet an aliesañ nemet "eskob Kemper". Setu neuze, tamm buhez ebet ken evit Bro Dreger? Koulskoude e kaver alies ar gêr "Trégor" e meur a blas e meur a anv : ar gazetenn sizhuniek "Le Trégor », Crêperie pe Garage du Trégor, ULAMIR Trégor Ouest, Lannion-Trégor Agglomération... Se a lavar sklaer eo douget an dud ac'hann evit o bro hag e c'houllennont bezañ anvet evel Tregeriz. Ur ral gwelout anvioù evel "Crêperie du Finistère" war ur stal ha ma 'z eus bet esaet gant Kambr a Goñverz Montroulez implij "Haut Finistère" evit Bro Montroulez, n'eo ket bet implijet da vat gant an dud.

N'ouzer ket petra deuio da vezañ warc'hoazh an departamanchoù, meur a hini eus ar re a zo e penn ar politik a c'houlenn ne vije ken nemet ar Rannvro abalamour, emeze, eo deut re gompliked an traoù evit an dud. Soñjal a ran n'eo ket graet an dra-se c'hoazh...

Ret eo gwelout an traoù evel m'emaint : n'eus stroll ofisiel ebet da gaout Bro Dreger evel anv. Met, Daoust dezhi da nonpas bezañ ken war gartenn an administrasion ouzhpenn daou c'hant vloaz zo, Bro Dreger -koulz ha Bro Leon- a chom don barzh spered tud ar vro.

BERNARD CABON

- 1 Al Leñv (Leff) a n'em daol barzh an Trev (Trieux).
- 2 Bez ez eus e Kemper ur « Café du Finistère »

Cornouaille et le lion du Léon, mais en haut on trouve les cinq hermines, chacune symbolisant les cinq vieux évêchés que l'on trouvait en Finistère : La Cornouaille, le Léon, le Trégor, et aussi le Vannetais avec le canton d'Arzano et même celui de Dol (Lanmeur, Locquirec, Locquénolé appartenaient autrefois à l'évêché de Dol, du fait qu'elles étaient, la plupart du temps, rattachées à quelque abbaye).

Qu'est-ce qui fait aujourd'hui la différence entre Léonards et Trégorrois, Trégorrois et Cornouaillais? Peu de choses, la façon de prononcer le breton, ce qui vient de la façon dont prêchaient les prêtres selon qu'ils avaient été formés dans tel séminaire plutôt que dans un autre.

Alors donc, plus aucune vie pour le Trégor? Pourtant l'on trouve souvent le mot "Trégor" dans beaucoup d'endroits et beaucoup de noms : l'hebdomadaire "Le Trégor", crêperie ou garage du Trégor, ULAMIR Trégor Ouest, Lannion-Trégor Agglomération ... Cela montre clairement que les gens d'ici sont attachés à leur pays et qu'ils veulent être appelés Trégorrois. C'est rare de voir des noms comme "Crêperie du Finistère" sur un commerce et si la Chambre de Commerce a essayé d'utiliser « Haut Finistère » pour le Pays de Morlaix, les gens ne l'ont pas vraiment utilisé.

On ne sait pas ce que deviendront demain les départements, ils sont nombreux parmi les dirigeants politiques à demander qu'il n'y ait plus que la Région car, disent-ils, les choses sont devenues trop compliquées pour les gens. Je pense que ce n'est pas encore fait...

Il faut voir les choses comme elles sont : il n'y a aucun groupe officiel à avoir le Trégor comme appellation. Mais, bien qu'il ne figure plus sur la carte de l'administration depuis plus de deux cents ans, le pays de Trégor tout autant que le Léon restent ancrés dans l'esprit des gens du pays.

TRADUCTION: DOMINIQUE BOURGÈS

# Jouons un peu

## - L'objet mystérieux -



Solution de l'énigme du n°45 : C'est un instrument qui permet d'ouvrir la bouche du cheval pour lui soigner les dents. Il n'y a pas eu de gagnant.

Nous proposons à votre sagacité un nouvel objet qui se trouve au musée : à quoi sert-il ?

La réponse est à déposer ou expédier à la Mairie. Le gagnant ou la gagnante recevra un bon pour une entrée au musée « à vie ».



## - Rigolothérapie -

Un soir, Monsieur et Madame Dupuis voient revenir leur chien avec le lapin des voisins dans sa gueule. Le lapin est raide et très sale.

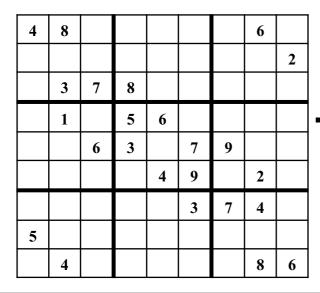
Affolés Monsieur et Madame Dupuis le nettoient, le sèchent et vont le remettre discrètement dans son clapier à la nuit tombée.

Le lendemain, la voisine aperçoit Madame Dupuis et lui dit :

- Vous ne me croirez jamais! Hier, notre lapin est mort.

Et Madame Dupuis de dire, l'air catastrophé :

- Comme c'est triste, le pauvre ! La voisine :
- Oui mais ce n'est pas tout, figurez-vous que nous nous l'avions enterré au fond du jardin...
- Ah oui ?!...
- Mais ce n'est pas tout, ce matin, il était de nouveau dans son clapier! Ce n'est pas croyable!

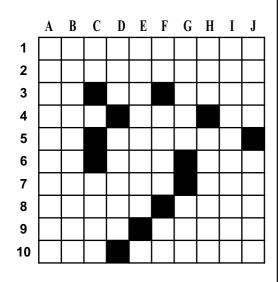


## - Le Sudoku de M. Daguet -

# Mots croisés

## - Mots croisés n°46 -

#### HORIZONTALEMENT



- 1- Comme le front d'un cocu
- 2- Mis dans un bas de laine
- 3- Chauffait Cléopâtre Balai De Montréal à Pavie
- 4- S'oppose à la force Trime Demi veau
- 5- Note Prochain
- 6- Double chez les sixties Faisait bouillir Vit le premier JT
- 7- Peuvent être chinoises Jeune parlementaire local
- 8- Supérieures au couvent Libertin marquis
- 9- Domaine de proctologue Meneur de fortes têtes
- 10- Droit au repos Etat second

#### VERTICALEMENT

- A- Lieu-dit à Guimaëc
- B- Albert le vérifiait à la bougie
- C- Demi-roue Emballage compris
- D- Recueil de bons mots Zones de battage
- E- Chaussées aux moines
- F- Préfixe privatif De l'Utah Symbole de l'Argon
- G- Arrose Tombouctou Perle du sous-marin
- H- Baie du Japon Poli
- I- Souvent de passages
- J- Ouverture au violon Altière

JEAN-CHARLES CABON

## - Solution des mots croisés n°45 et du Sudoku -

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	Р	Ε	N	Α	R	S	T	Α	N	G
2	0	С	Ε	Α	Ν	I	Ε	N	Z	Ε
3	R	U	S			С	Ε	D		R
4	Т	R		U	R	I		R	Α	S
5	U	Ε		T	Α	L	I	0	Ν	
6	G	Ε	N	Ε	Р	I		M	Е	R
7	Α		0			Е	T	Α		U
8	I	R	Ε		ı	N	I	Q	U	Е
9	S	ı		M	I	N	Ε	U	R	Е
10	Ε	S	S	Ε		Е	N	Ε	Ε	

4	9	8	3	2	5	7	1	6
6	7	2	8	4	1	5	3	9
5	1	3	6	7	9	4	8	2
2	6	1	7	3	4	9	5	8
3	8	9	1	5	2	6	7	4
7	5	4	9	6	8	3	2	1
1	3	5	4	8	6	2	9	7
8	2	6	2	9	7	1	4	3
9	4	7	2	1	3	8	6	5